

objectifs



adapei  am

Numéro 62 - Juin 2013

Le magazine de l'Association Départementale des Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales des Alpes-Maritimes
ISSN 1252-5162



Dans ce numéro

L'Assemblée Générale de l'ADAPEI-AM 2013

Le Siège Social

Notre actualité

- Le Contrat Pluri-annuel d'Objectifs et de Moyens a été signé le 22 mars 2013* 2
- Une délégation de l'ADAPEI-AM reçue à la FOVAHM* 3
- « Tous Ensemble » édition 2013* 4
- L'Assemblée Générale de l'ADAPEI-AM s'est déroulée le 15 juin dernier* 5



Dossier

- Le Siège Social de l'ADAPEI-AM* 12



Portrait

- Une Directrice des Ressources Humaines active et dynamique* 17



Vie des établissements

- Une Délégation Finlandaise visite des établissements de l'ADAPEI-AM* 19
- L'ESATTITUDE Cannes se forme à la conduite des voitures sans permis et des cyclomoteurs.* 20
- L'ESATTITUDE Menton à la fête du citron* 21
- Les Artistes du complexe de Menton font leur spectacle* 22
- Parcours d'une VAÉ réussie pour un usager d'ESATTITUDE Nice* 23
- Un débat théâtral interactif sur le dépistage des cancers du sein et du colon raconté par des comédiens d'ESATTITUDE Antibes* 25

Échos des sections

- Une réunion d'information organisée par la Section de Cagnes/Grasse* 26
- La Section de Cagnes Grasse a fait sauter ses crêpes* 27
- Des Rois et des Reines dans les Sections* 28
- La journée des familles de la Section de Nice est une tradition* 28
- Une réunion d'information organisée par la Section d'Antibes* 29
- Une sortie aux îles de Lérins pour la Section d'Antibes* 29



Kiosque

- Vos contacts à l'ADAPEI-AM* 30
- 32



Siège Social et Administratif

Directeur Général : M. Dominique Reberac
 Le Vistamare - 179 avenue Sainte Marguerite - 06200 Nice
 Tél. 04 93 72 76 70 - Fax. 04 93 83 08 96

Secteur enfants

IME PIERRE MERLI

Directrice : Mme Edith Entringer
 Représentant(e) de l'association : M. Louis Vieilledent
SEES Pierre Merli : 340 avenue Weisweiler - 06600 Antibes
 Tél. 04 93 33 55 09 - Fax. 04 92 91 42 85
SIFFP J. Weisweiler : 281 avenue Weisweiler - 06600 Antibes
 Tél. 04 92 91 42 82 - Fax. 04 92 91 42 87

Secteur adultes

TERRITOIRE DE NICE

Directeur : M. Thierry Plumet
 Délégué aux Structures de Travail : M. Jacques Bore
 Délégué aux Structures d'Hébergement : M. Georges Astesano
Esatitudo Nice : 44/46 avenue Denis Séméria 06300 Nice
 Tél. 04 92 00 28 80 - Fax. 04 93 56 76 48
Foyer d'hébergement, Foyer de vie et CAJ La Madeleine :
 44 bd de la Madeleine 06000 Nice
 Tél. 04 92 15 21 60 - Fax. 04 92 15 21 61
Foyer d'hébergement et Foyer de vie Torrini :
 8 rue Torrini 06000 Nice
 Tél. 04 93 87 44 40 - Fax. 04 93 87 16 16
CAJ Le Trident : 44/46 avenue Denis Séméria 06300 Nice
 Tél. 04 92 00 28 70 - Fax. 04 92 00 28 79
SAVS : Le Palio - 4 Place de la Brigue 06300 Nice
 Tél. 04 93 55 66 04

COMPLEXE LA SIAGNE

Directeur : M. André Gaucher
 Représentant(e) de l'association : Mme Madeleine Juaneda
Esatitudo La Siagne : 290 impasse de l'Ecole Vieille - 06550 La
 Roquette-sur-Siagne - Tél. 04 92 19 12 12 - Fax. 04 92 19 00 33
Foyer d'hébergement La Siagne : 290 impasse de l'Ecole
 Vieille 06550 - La Roquette-sur-Siagne
 Tél. 04 92 19 12 12 - Fax. 04 92 19 00 33
CAJ La Siagne : 290 impasse de l'Ecole Vieille - 06550
 La Roquette-sur-Siagne
 Tél. 04 92 19 12 12 - Fax. 04 92 19 00 33

COMPLEXE DE CANNES

Directeur : M. Pierre de Saint Denis
 Représentant(e) de l'association : Mme Eveline Morel
Esatitudo Cannes : 8 avenue Costebelle - 06400 Cannes
 Tél. 04 97 06 37 50 - Fax. 04 93 43 99 60
Foyer d'hébergement Epanouir : 44 avenue du Petit Juas
 06400 Cannes
 Tél. 04 92 99 55 99 - Fax. 04 93 68 59 77
Foyer d'hébergement et de vie Michelle Darty :
 36 bd Louis Négrin 06150 Cannes-La-Bocca
 Tél. 04 92 28 07 97
CAJ L'Escapade : 44 avenue du Petit Juas - 06400 Cannes
 Tél. 04 92 99 55 99 - Fax. 04 93 68 59 77
SAVS : 39 bd Carnot - 06400 Cannes
 Tél. 04 92 99 14 88

Internat SEES : 12 bis avenue des Motels - 06600 Antibes
 Tél. 04 93 61 83 06

Internat SIPFP : 17 avenue Pierre Curie - 06160 Juan Les Pins
 Tél. 04 93 61 14 41

SESSAD : 2791 chemin Saint Bernard - 06220 Vallauris
 Tél. 04 93 65 44 12 - Fax. 04 93 65 45 26

COMPLEXE D'ANTIBES

Directeur par intérim : M. Dominique REBERAC
 Représentant(e) de l'association : M. Max Dubreuil
Esatitudo Antibes : 620 rue Henri Laugier 06600 Antibes
 Tél. 04 93 73 00 19 - Fax. 04 93 20 89 52
Foyer d'hébergement et de vie Le Roc : 656 rue Henri
 Laugier 06600 Antibes
 Tél. 04 92 91 40 00 - Fax. 04 93 95 90 31
CAJ Le Roc : 656 rue Henri Laugier - 06600 Antibes
 Tél. 04 92 91 40 00 - Fax. 04 93 95 90 31
SAVS : 19, avenue Thiers «L'Hippocampe» - 06600 Antibes
 Tél. 04 93 61 63 56

COMPLEXE DE MENTON

Directeur : M. Jean-Jacques Frantz
 Représentant(e) de l'association : M. Roger Nicolas
Esatitudo Menton : 95 route de Gorbio - 06500 Menton
 Tél. 04 92 10 46 46 - Fax. 04 93 28 46 83
Foyer d'hébergement et de vie Les Lucioles : 95 route
 de Gorbio 06500 Menton
 Tél. 04 92 10 46 46 - fax. 04 93 28 46 83
CAJ Les Lucioles : 95 route de Gorbio 06500 Menton
 Tél. 04 92 10 46 46 - Fax. 04 93 28 46 83
SAVS : 8 rue du Prato - 06500 Menton
 Tél. 04 93 44 87 58

Foyer de Malbosc «Laurence Marcaroff»

Directeur : M. Philippe Fraulich
 Représentant(e) de l'association : M. Henri Wendling
 Quartier Saint-Jean - 06130 Grasse
 Tél. 04 93 09 22 84 - Fax. 04 93 09 72 74

MAS des Fontaines

Directrice : Mme Annick Ameline
 Représentant(e) de l'association : Mme Nicole Prissert
 158 avenue de Provence - 06430 La Brigue
 Tél. 04 93 04 98 00 - Fax. 04 93 04 76 19

MAS de Canta Galet

Directeur : M. Ousseynou Wathe
 Représentant(e) de l'association : M. Patrick Marchetti
 120 avenue Joseph Durandy - 06200 Nice
 Tél. 04 92 15 18 00 - Fax. 04 92 15 18 02

EDITO

L'ADAPEI-AM a su faire preuve d'une grande réactivité face à la raréfaction des ressources, et plus globalement à l'évolution de l'environnement institutionnel.

Pour ce faire, il a été nécessaire de définir une nouvelle politique stratégique associative tenant compte de l'ensemble des indicateurs liés à la crise. Les mesures et plans d'actions qui ont été retenus pour compenser la baisse des financements publics sont axés sur une adaptation du mode de fonctionnement de l'Association, tout en priorisant les objectifs suivants :

- préserver la qualité de l'accompagnement de nos usagers ;
- réduire au minimum l'impact social en matière d'emploi salarié ;
- optimiser la gestion des structures en s'appuyant sur une mutualisation des moyens.

Ces orientations ont été définies en intégrant la contrainte de gel des crédits de financement accordés par le Conseil Général ; lequel a par ailleurs sollicité la conclusion d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) prévoyant une réduction de 10% de la masse budgétaire sur la période quinquennale 2013 - 2017.

Egalement en conformité avec l'un des objectifs opérationnels du CPOM qui vise à adapter l'organisation de l'Association par la mise en œuvre d'un regroupement harmonieux et rationnel des actions associatives, l'ADAPEI-AM poursuit sa politique de territorialisation par le regroupement de ses structures et services.

Cette nouvelle approche organisationnelle associée à l'évolution du secteur sanitaire, social et médico-social, nous conduit à nous adapter à un environnement changeant et à innover dans nos structures.

La refonte des Statuts de l'ADAPEI-AM, approuvés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 janvier 2013, s'est inscrite dans ce contexte et dans l'amélioration de la Gouvernance Associative.

La Commission des Statuts, composée de parents bénévoles et de professionnels, a travaillé sur ce dossier durant plusieurs mois. A cet égard je souhaite rappeler le rôle déterminant de nos bénévoles. Ce mot bénévole a pour moi un sens profond « la personne bénévole est celle qui agit pour le bien de tous, qui est favorablement disposée, bienveillante et qui est volontaire sans y être obligée ».

Dans une conjoncture où il est difficile de rassembler des personnes autour d'une même cause aussi louable soit-elle, je tiens également à vous remercier tout particulièrement, vous Parents et Amis, membres actifs au sein de l'ADAPEI-AM qui nous aidez à pérenniser nos actions en faveur des personnes handicapées mentales.



Le Président de l'ADAPEI-AM,
Jacques BOUDOT

Le Contrat Pluri-annuel d'Objectifs et de Moyens a été signé le 22 mars 2013 entre l'ADAPEI-AM et le Conseil Général



De gauche à droite Monsieur AZINHEIRINHA Conseiller Général Chargé de mission des personnes handicapées, Monsieur CIOTTI Président du Conseil Général des Alpes-Maritimes et Monsieur BOUDOT Président de l'ADAPEI-AM

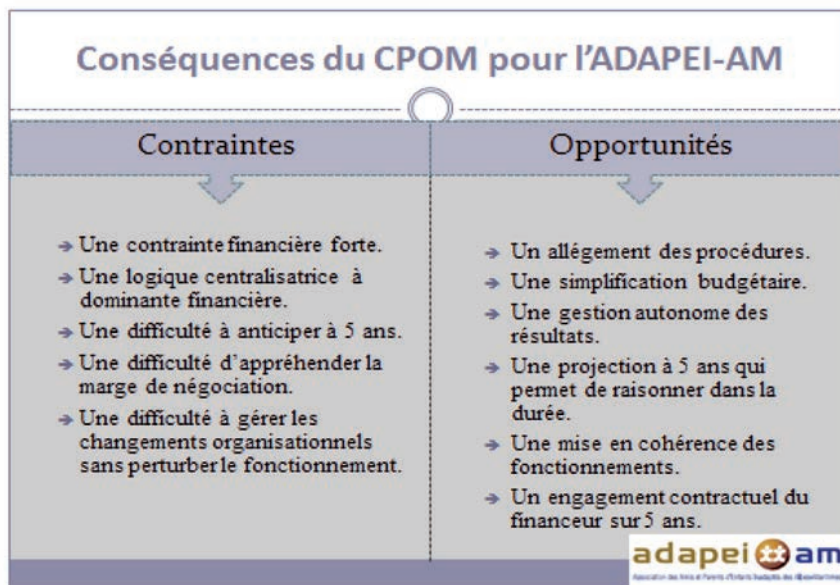
- un positionnement pluriannuel de pilotage ;
- une dynamique interne de l'allocation des ressources ;
- la mise en place d'un plan stratégique ;
- une mobilisation des capacités financières à conduire avec discernement.

Il n'en demeure pas moins que le CPOM aura inévitablement des conséquences sur le fonctionnement de notre Association :

- un financement global des actions visible sur 5 ans ;
- la nécessité d'une vision transversale et pluriannuelle de l'ensemble des établissements ;
- l'obligation d'harmonisation des fonctionnements et l'obligation d'efficacité pour ne pas impacter la prise en charge ;
- la mutualisation et la rationalisation des services ou ressources (ex : fonctions supports) ;
- l'arbitrage des priorités et l'orientation de l'allocation des ressources ;
- la redéfinition de l'organisation interne et des outils de pilotage de projets.

POURQUOI UN CPOM ?

Le CPOM doit permettre à terme une réflexion « partenariale » sur la situation des établissements et services et leur avenir à travers :



Une délégation de l'ADAPEI-AM reçue à la FOVAHM

Les 10 et 11 avril 2013 une délégation de l'ADAPEI-AM a été reçue à la FOVAHM dans le canton du Valais en Suisse



Des contacts déjà anciens existent avec la Fondation Valaisanne en faveur des personnes handicapées mentales puisqu'en septembre 2004 nous avons reçu leur délégation.

Nous avons été chaleureusement accueillis par le Président, André TISSIERES et Daniel ZUFFERCY, Responsable du secteur socio professionnel.

Créée en 1970, la FOVAHM a succédé à une association de parents pour assurer le développement et la gestion des structures accueillant des personnes handicapées mentales.

L'association de parents existe toujours et sa Présidente est membre du Conseil d'Administration de la FOVAHM.

Le canton du Valais est peuplé d'environ 340 000 habitants dont 75 % de romands et 25 % de germanophones.

La FOVAHM intervient avec ses 120 salariés sur la quasi-totalité du canton pour accompagner 330 personnes.

En dehors de leur dénomination qui diffère, le type de structures gérées est similaire à ce que nous connaissons dans les Alpes-Maritimes.

Parmi les activités originales, nous avons particulièrement apprécié l'atelier du pain et le Tea-room de Collombey ; l'atelier artistique à Saint Maurice, ainsi que la boutique « Sweet Home » à Martigny.



L'action remarquable qui a aussi retenu notre attention concerne l'atelier intégré dans le grand centre commercial COOP à Sion.

Dans cette grande surface équivalente à un magasin Auchan ou Carrefour chez nous, nous avons rencontré des ouvriers heureux, occupés essentiellement au réassortiment des différents rayons.

Portant la tenue des employés du magasin, ces personnes sont totalement intégrées aux équipes.

Les membres de la délégation ont en outre pu échanger sur les techniques d'accompagnement employées dans le Valais et retenir des idées qui pourront enrichir notre savoir-faire.

*Dominique REBERAC
Directeur Général de l'ADAPEI-AM*

« Tous Ensemble » édition 2013

Dans le cadre de l'action dédiée aux personnes en situation de handicap, la Ville de Nice représentée par Madame Sandrine FILIPPINI, Adjointe au Maire, Déléguée au Handicap, organise chaque année des journées d'actions sportives.

Cette année encore cette manifestation s'est déroulée sur cinq journées du 10 au 14 Juin 2013, au Parc des Sports Charles Ehrmann à Nice.

Ce vaste équipement a permis de réaliser les activités courses organisées le matin dans des conditions optimales sur des terrains parfaitement adaptés. Par ailleurs, il est à noter cette année, la participation de plusieurs classes d'écoles primaires niçoises mais aussi de collèves à cette manifestation.



Tout comme les années précédentes, les participants ont pu s'adonner à divers ateliers manuels, créatifs ou encore, de prévention, en complément des activités sportives. Cette année encore une forte augmentation des inscriptions a été enregistrée.

L'ADAPEI-AM a été largement représentée tout au long de ses journées par ses établissements qui ont participé à la plupart des activités sportives proposées.

Chaque usager d'ESAT, d'IME, de CAJ, de MAS et de foyer, a une fois de plus réussi d'excellentes performances.



Les établissements de l'ADAPEI-AM qui ont participé à cette manifestation sportive :

- ESATITUDE Nice - Ateliers Jean Médecin
- ESATITUDE Nice - SAS Alberti
- ESATITUDE Nice - Equipe de soutien
- ESATITUDE Antibes
- ESATITUDE Cannes - SAS Costebelle
- ESATITUDE La Siagne - SAS La Siagne
- CAJ Le Trident
- CAJ Les Lucioles
- CAJ La Siagne
- Foyer-CAJ La Madeleine
- Foyer Darty
- Foyer de Malbosc
- MAS de Canta Galet

L'Assemblée Générale de l'ADAPEI-AM s'est déroulée le 15 juin dernier

Comme chaque année notre association a tenu son Assemblée Générale dans le cadre de sa journée des familles, le samedi 15 juin dernier au Club Belambra-VVF de La Colle-sur-Loup.



De nombreux adhérents et personnalités se sont déplacés pour cette Assemblée Générale 2013

- Le Président, Jacques BOUDOT, a ouvert la séance en remerciant les personnes présentes et les personnalités auxquelles il a proposé de prendre la parole.

Monsieur Emmanuel CHAROT, Président de l'ADAPEI des Alpes de Haute Provence et Président de l'URAPEI, rappelle que la dernière Assemblée Générale de l'URAPEI s'est déroulée dans les locaux d'ESATITUDE hôtel dont il souligne la réussite qui montre le savoir-faire de l'ADAPEI-AM. En tant que membre du Conseil d'Administration de l'UNAPEI, il transmet au Président les salutations de Madame Christel PRADO, Présidente de l'UNAPEI qui n'a pu être présente aujourd'hui. Il rappelle que, dans son rapport d'orientation, l'URAPEI a fixée des lignes directrices fortes, comme notamment le vieillissement de nos personnes handicapées qui reste une préoccupation constante et souligne aussi la création du livre blanc pour l'accès aux soins des personnes handicapées, car aujourd'hui il est encore parfois très difficile d'avoir des soins réguliers pourtant nécessaires. Il termine en précisant que la qualité de l'accompagnement des personnes handicapées est un combat à poursuivre et que le mouvement parental montre là toute sa force.

Madame Suzanne TROTOBAS, Adjointe au Maire, déléguée aux personnes en situation de handicap, représentant Monsieur Jean LEONETTI, Député-Maire d'Antibes, félicite l'ADAPEI-AM pour l'ensemble de son action en direction des personnes en situation de handicap sur la Commune d'Antibes et ce notamment par l'implantation d'établissements comme l'IME Pierre Merli, le Foyer et CAJ Le Roc et avec ESATITUDE Antibes. Elle assure l'ADAPEI-AM du total soutien de la Ville d'Antibes dans ses actions en faveur des personnes handicapées mentales.



De gauche à droite Monsieur Jacques BORE Trésorier, Monsieur Georges GALDINO, Président-Adjoint, Monsieur Jacques BOUDOT Président de l'ADAPEI-AM, Monsieur Jean-Claude AVERSA, Secrétaire Départemental.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

A l'issue des discours des personnalités, Monsieur Jean-Claude AVERSA, Secrétaire Départemental, donne lecture de l'introduction du rapport d'activités 2012-2013 qui évoque que l'ADAPEI-AM, forte de ses cinquante-huit ans d'existence, ne peut se permettre de marquer le pas même si la récession économique qu'elle subit inévitablement impacte sa gestion globale et par la même celle de chacun de ses établissements.

Ces obligations, dont le CPOM (Contrat pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) en est l'une des illustrations palpables, ne doivent en aucun cas

nous éloigner des fondamentaux qui ont fait et feront l'ADAPEI-AM : améliorer en permanence la qualité de l'accompagnement des personnes qui lui sont confiées.

Il rappelle que c'est dans cet esprit d'évolution continue et d'adaptation, que les administrateurs ont entrepris une refonte des Statuts et du Règlement de Fonctionnement Associatif. Cela n'a pas été sans quelques soubresauts à la fois sur le fond et sur la forme mais toujours dans un esprit constructif. Comme suite à un vote positif de la part d'une majorité d'adhérents, ces nouveaux Statuts sont applicables depuis quelques mois. C'est un pari sur l'avenir qui nous amènera à définir, dans un secteur en pleine mutation, un mode de fonctionnement en adéquation avec notre raison d'être.

Malgré les difficultés, les choix qui seront faits en 2013-2014 par l'ADAPEI-AM iront dans le bon sens et favoriseront avant tout la qualité de l'accompagnement des personnes accueillies dans tous nos établissements.

Le rapport d'activité a été adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

Monsieur Jacques BORE, Trésorier, a présenté les résultats des comptes associatifs.

Le rapport financier a été adopté à l'unanimité.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

A son tour, Monsieur Bruno ALLEAUME, représentant du Cabinet Trintignac et Associés, a présenté et attesté la sincérité des comptes de l'ADAPEI-AM.

Le rapport des Commissaires aux Comptes a été adopté à l'unanimité.



Jacques BOUDOT, Président de l'ADAPEI-AM

RAPPORT D'ORIENTATION

Après avoir remercié MM. BORE et ALLEAUME, le Président Jacques BOUDOT a donné lecture du Rapport d'orientation 2013. Il rappelle qu'à ce jour l'ADAPEI-AM a su faire preuve d'une grande réactivité face à la raréfaction des ressources, et plus globalement à l'évolution de l'environnement institutionnel.

Dans ce contexte budgétaire resserré, il a fallu repositionner très vite notre Association afin qu'elle conserve sa place de promoteur innovateur en matière d'accompagnement des personnes handicapées mentales dans le département des Alpes-Maritimes.

Les mesures et plans d'actions qui ont été retenus pour compenser la baisse des financements publics sont axés sur une adaptation du mode de fonctionnement de l'Association, tout en priorisant les objectifs suivants :

- préserver la qualité de l'accompagnement de nos usagers ;
- réduire au minimum l'impact social en matière d'emploi salarié ;
- optimiser la gestion des structures en s'appuyant sur une mutualisation des moyens.

Egalement en conformité avec l'un des objectifs opérationnels du CPOM qui vise à adapter l'organisation de l'Association par la mise en œuvre d'un regroupement harmonieux et rationnel des actions associatives, l'ADAPEI-AM poursuit sa politique de territorialisation par le regroupement de ses structures et services.

Initié dès 2011, le regroupement des ESAT « de Alberti » et « Jean Médecin », en une entité juridique unique « ESATITUDE NICE », a permis de mettre en œuvre de véritables synergies organisationnelles et apporte une réponse concrète aux demandes d'économies des financeurs.

Cette expérimentation réussie valide l'orientation stratégique décidée par l'Association et offre un schéma de fonctionnement modélisable. Sur ce fondement le positionnement des structures associatives sur l'est et l'ouest du département nous a conduits à envisager à moyen terme la mise en place de deux grands pôles organisationnels :

- Le Territoire de l'Est ;
- Le Territoire de l'Ouest.

Ainsi, au niveau associatif la notion de « territoire » se substitue progressivement à celle de « complexe ». Nous devons très souvent nous montrer patients avant de récolter les fruits de notre engagement, mais nos projets continuent d'aboutir. C'est le cas notamment cette année avec l'ouverture, en septembre prochain, du Foyer « les Palmiers » au Cannel, tant attendu par nos familles. Cet établis-

sement permettra enfin d'offrir une solution d'accueil adaptée aux spécificités de nos usagers vieillissants.

Fier de ce que l'ADAPEI-AM est devenue le Président n'oublie pas ses prédécesseurs qui en sont aussi les bâtisseurs.

Il terminera par ces mots « Continuons à avancer en regardant ensemble dans la même direction. »

Le rapport d'orientation a été adopté à l'unanimité.

Après la présentation de ces rapports, les décisions prises durant l'année écoulée par le Conseil d'Administration ont été portées à la connaissance des personnes présentes. Elles ont été ratifiées par l'Assemblée Générale.

Le montant de la cotisation à l'ADAPEI-AM pour l'année 2014 a été porté à 76 euros avec l'accord unanime des adhérents.



Le vote s'est déroulé dans les jardins du VVF

Après le vote dans les jardins du VVF, les adhérents se sont rendus au restaurant pour partager un apéritif et un déjeuner bienvenus.

L'après-midi, un bal était organisé qui a recueilli un beau succès.



Le dépouillement des votes s'effectue avec des adhérents bénévoles et des professionnels de l'association.

L'ADAPEI-AM et l'Association similaire, Yanush Korchac d'Odessa en Ukraine sont partenaires depuis 1997.



Pour sceller ces seize années de partage et d'amitié une délégation ukrainienne était présente lors de cette Assemblée Générale 2013 : Madame Marina IGONINA, Directrice de l'Institut Yanush Korchac, Madame Irina GALINA, Présidente de l'Association Yanush Korchac, Madame Elena KYTAISKA, Directrice de la protection sociale de la Ville d'Odessa, Madame Svetlana BEDREGA, Député Maire et Responsable des finances de la Ville d'Odessa et Monsieur Nikolay PESTRUEIV, Conseiller du Maire de la Ville d'Odessa et Responsable des grands travaux.



Après avoir prononcé un discours de remerciements et de félicitations la délégation a offert à l'ADAPEI-AM un tableau représentant le célèbre escalier du Potemkine à Odessa.

Profitant de leur séjour, les membres de la délégation hébergés à l'ESATITUDE Hôtel ont visité plusieurs établissements de notre association : les Foyers Epanouir et Darty, ESATITUDE Cannes, ESATITUDE Antibes, ESATITUDE La Siagne, la Jardinerie ESATITUDE La Siagne, ESATITUDE Menton.

RÉSULTATS DU VOTE

Ont été réélus :

- Monsieur Claude ANTONIUCCI, Section Cagnes/Grasse
- Monsieur Georges ASTESANO, Section Nice
- Monsieur Jean-Claude AVERSA, Section Cannes
- Madame Christine BERTHO-DOMINGUEZ, Section Antibes
- Madame Danielle BERTHOUT, Section Cagnes/Grasse
- Monsieur Jacques BORE, Section Nice
- Monsieur Jacques BOUDOT, Section Cannes
- Madame Sylviane CARNAZZA, Section Nice
- Madame Monique CAROZZI, Section Nice
- Monsieur Charles DALBERA, Section Nice
- Monsieur Max DUBREUIL, Section Cagnes/grasse
- Monsieur Jean FAYET, Section Cagnes/Grasse
- Monsieur Georges GALDINO, Section Cannes
- Madame Yvette GEORGES, Section Cannes
- Madame Murielle GERARD, Section Antibes
- Madame Thérèse GUASTAVINO, Section Nice
- Madame Madeleine JUANEDA, Section Cannes
- Madame France MANCEAU, Section Antibes
- Monsieur Patrick MARCHETTI, Section Nice
- Madame Eveline MOREL, Section Cannes
- Monsieur Roger NICOLAS, Section Menton
- Monsieur Gérard PALLURE, Section Cannes
- Monsieur Jean-Yves PETIT, Section Antibes
- Madame Nicole PRISSERT, Section Nice
- Monsieur Louis VIEILLEDENT, Section Antibes
- Monsieur Henri WENDLING, Section Cagnes/Grasse

Ont été élus :

Madame Annie GUNTHER, Section Cagnes/Grasse

Monsieur Jacques BOUDOT a été élu en qualité de Président Départemental de l'ADAPEI-AM.



Médaillés Esatitute La Siagne



Médaillés Esatitute Nice



Médaillés Esatitute Cannes



Médaillés Esatitute Antibes



Médaillés Esatitute Menton

66 MÉDAILLES DU TRAVAIL REMISES AUX OUVRIERS HANDICAPÉS

Ce moment particulièrement émouvant de l'Assemblée Générale est attendu chaque année par les médaillés et leurs parents.

Monsieur Jacques BOUDOT Président de l'ADAPEI-AM, a animé cette cérémonie au cours de laquelle accompagné des Directeurs d'ESAT il a remis les médailles du travail et les enveloppes contenant le chèque aux ouvriers : **66 médailles ont été décernées dont 1 médaille grand-or, 9 médailles d'or, 24 médailles de vermeil et 34 médailles d'argent.**

MÉDAILLÉS DU TRAVAIL - Promotion 2012

ESATTITUDE Nice (26)

BEIX Isabelle	Argent
BLONDY Yann	Argent
BOTTICELLI Muriel	Vermeil
BOUTMY-GUERRIERI Claude	Vermeil
CAETANO Serge	Or
CURET Brigitte	Vermeil
GARROY Jean-Pierre	Vermeil
GHIBAUDO Géraldine	Argent
GIORGINI Eric	Argent
GIRAUDON Pierre	Argent
HERMANN Michèle	Grand Or
HOARAU Gérard	Argent
LO Van Yong	Argent
LAVILETTI Brigitte	Vermeil
LUDDENI Jacques	Argent
MADANI Mohamed	Argent
MALAVARD Christian	Argent
MAQUET Philippe	Or
MARIOTTINI-ROSSI Christelle	Argent
MAIANO Patricia	Vermeil
MANRY CHRISTINE	Argent
MOREL Françoise	Argent
NOCERA Monique	Vermeil
NOIZILLIER Christine	Vermeil
ROLLANT Pascal	Argent

ROSSI Carola	Argent
SAIX Didier	Vermeil
SILVIA Jean-Claude	Vermeil
TANCOVICH Natacha	Argent
THERON David	Argent
VENIER Armand	Or
VIDAL Roberte	Argent

ESATTITUDE Cannes (17)

ANDRADE Jean-Claude	Vermeil
BANCHI Gino	Argent
BARGIS Manuela	Argent
BOULANGER Martine	Vermeil
CECCHET Pierre	Or
CORNUET Michel	Or
DUMONT Sabine	Argent
FACCIADO Claudine	Argent
FEIX Thierry	Or
HERVAULT Evelyne	Vermeil
HOURDEAUX Marc	Vermeil
LAVERGNE Isabelle	Vermeil
LLEDO Denis	Vermeil
NICAISE Martine	Vermeil
OURDAN Jean-Marc	Or
OUKHAI Mounir	Vermeil
THIRION Joël	Argent

ESATTITUDE La Siagne (9)

BOBROWSKI Colette	Vermeil/Or
BORG Ludovic	Argent
DEMASURE Bruno	Vermeil/Or
JULIARD Ralph	Argent
KUBITOWICZ Romuald	Argent
MONOD Sandrine	Argent
MICELI Romanic	Argent
PALLI Jean-Jacques	Vermeil
SZTAJMAN Mathieu	Argent

ESATTITUDE Antibes (4)

CASERTA Grasiella	Vermeil
FONT Thierry	Vermeil
HENDBOEG Philippe	Argent
ZAMBONI Marie-Joëlle	Vermeil

ESATTITUDE Menton (4)

CHAPUIS Carole	Argent
CHERVIER Frédéric	Argent
NICKLAUS Christophe	Argent
MANDINE Stéphanie	Argent

Le carnet associatif

Mouvements et promotions du personnel

Retraites

Madame Gisèle TORT, Agent administratif principal à ESATITUDE La SIAGNE, a pris sa retraite le 31 décembre 2012.

Madame Colette ORIOLA, Animateur de 1^{ère} catégorie au Foyer Darty a pris sa retraite le 31 décembre 2012.

Monsieur Jean François DEGRAVE, Psychiatre au Foyer EPANOUIR, a pris sa retraite le 31 décembre 2012.

Madame Francine HOFF, Kinésithérapeute à l'IME Pierre Merli, a pris sa retraite le 31 décembre 2012.

Monsieur André GRISONI, Agent technique à ESATITUDE NICE / Ateliers Jean Médecin a pris sa retraite le 31 décembre 2012.

Monsieur Jean Marie RODRIGUES, Moniteur d'Ateliers de 1^{er} classe à ESATITUDE Nice / Ateliers Jean Médecin a pris sa retraite le 31 décembre 2012.

Madame Michelle L'HOSPITAL, Chef de service à ESATITUDE Nice / Ateliers de Alberti, a pris sa retraite le 31 décembre 2012.

Madame Annie GARIBALDI, Monitrice Principale d'atelier à ESATITUDE Nice/ Ateliers de Alberti, a pris sa retraite le 31 janvier 2013.

Madame Marguerite MINGARDON, Educatrice spécialisée à l'IME Pierre Merli, a pris sa retraite le 31 janvier 2013.

Madame Yvelyne QUARIN, Surveillante de nuit qualifiée au Foyer de Malbosc, a pris sa retraite le 12 mars 2013.

Madame Marie-Hélène GUEGAN, Animatrice de 2^{ème} catégorie à ESATITUDE Antibes, a pris sa retraite le 31 mars 2013.

Madame Françoise EYROLLES, Agent de Service Intérieur au Foyer Epanouir, a pris sa retraite le 31 mars 2013

Madame Dominique GUIOT, Ouvrière qualifiée au Foyer le Roc, a pris sa retraite le 31 mars 2013.

Madame Simone DEKERLE, Educatrice spécialisée à l'IME Pierre Merli, a pris sa retraite le 31 mars 2013.

Madame Liliane BISTONI, Aide médico éducative à la MAS de Canta Galet, a pris sa retraite le 31 mars 2013.

Madame Chantal GUILLABERT, Monitrice d'atelier de 2^{ème} classe à ESATITUDE Antibes, a pris sa retraite le 30 avril 2013.

Promotion

Monsieur Sébastien GILLET, Cadre technique de gestion RH au Foyer de Malbosc, a été promu le 1^{er} janvier 2013 Chef de service.



Naissances

Tristan PERCIN, né le 26 octobre 2012, fils d'Elsa MOUAZE, Monitrice d'atelier de 2^{ème} classe à ESATITUDE Menton

Sami BENAÏSSA, né le 11 décembre 2012, fils de Sophie BENAÏSSA, Animatrice de 2^{ème} catégorie au Foyer La Madeleine.

Izia HOSPITALIER FALARDI, née le 19 décembre 2012, fille de Roland HOSPITALIER, AMP à la M.A.S des Fontaines.

Jules DIOP, née le 11 janvier 2013, fils de Mme Aurélie DIOP, Animatrice de 2^{ème} catégorie au Foyer Michelle DARTY.

Jade BRUGIER, née le 19 avril 2013, fille de Cyril BRUGIER, Professeur des écoles à l'IME Pierre Merli.

Alyssa BERGACHI, née le 5 mai 2013, fille de Ramzi BERGACHI, Animateur de 2^{ème} catégorie au Foyer DARTY.

Yanis LASSOUED BARRAUD, né le 14 février 2013, fils de Marie ANTHONY, Chef de Service à ESATITUDE La Siagne.

Anissa RIOU, née le 8 mai 2013 fille de Dalila RIOU, AMP à la M.A.S de Canta Galet.



Décès

Madame Cécile De BRETTEs, mère de Gilles, adhérente de la Section de Nice, est décédée au mois de novembre 2012.

Madame Yvette MARSAC, mère d'Yveline placée à ESATITUDE Nice, adhérente de la Section de Cagnes Grasse, est décédée le 8 novembre 2012.

Monsieur Jean PELLEGRIN, père de Christine placée au Complexe La Siagne, ancien Président Adjoint de l'ADAPEI-AM, adhérent de la Section de Cannes, est décédée le 10 novembre 2012.

Monsieur Henri BRIGNONE, père de Solange placée à la MAS de Canta Galet, adhérent de la Section d'Antibes, est décédée le 8 novembre 2012.

Mademoiselle Agnès SAMPIERI, placée au Foyer Epanouir, fille de Madame Simone SAMPIERI, adhérente de la Section de Cannes, est décédée le 19 novembre 2012.

Mademoiselle Véronique MARTINOLLI, placée au Foyer de Malbosc, fille de Madame et Monsieur Marius MARTINOLLI, adhérents de la Section de Cagnes Grasse, est décédée le 2 janvier 2013.

Monsieur FARAUT, père d'Huguette placée à la MAS des Fontaines, adhérent de la Section d'Antibes, est décédée au mois de janvier 2013.

Monsieur Joseph SILVIA, père de Jean-Claude placée à l'ESATITUDE Nice - Ateliers Jean Médecin, adhérent de la Section de Nice, est décédée au mois de février 2013.

Madame Annick MOIROUD, placée au Foyer le Roc, est décédée le 6 mars 2013.

Monsieur Marcel JACOBBERGER, placé à l'ESATITUDE Nice-Ateliers Jean Médecin, est décédée le 10 mars 2013.

Monsieur Henry PALLI, père de Jean-Jacques placé au Complexe La Siagne, est décédée le 3 avril 2013

Le Siège Social de l'ADAPEI-AM



Ce qui s'est passé ...

Selon la déclaration du Journal Officiel du 23 avril 1955, le premier Siège Social de l'ADAPEI-AM se trouvait au domicile de son Président, le Docteur THAON au 36, boulevard Raimbaldi à Nice.

Le 23 janvier 1964 sous la Présidence de Monsieur MAZON le siège est domicilié au 5, Rue Spitaliéri à Nice, puis le 3 janvier 1966 au 63, Chemin Saint Augustin à Nice.

En 1971, le développement de l'ADAPEI-AM provoqua la création d'un siège social et administratif afin de coordonner la gestion des structures existantes et de répondre à la demande croissante de placements.

Le 5 avril 1971 sous la présidence de Monsieur MARCAROFF le siège est domicilié au 6, boulevard Auguste Raynaud à Nice, puis le 11 décembre 1973 au 2 Ter rue du Docteur Fighiéra à Nice.

Le 22 janvier 1979 sous la Présidence de Monsieur RICHARD il s'installera au 10, avenue Georges Clémenceau à Nice.

Depuis le 29 juin 1987 le Siège social est domicilié au 179, avenue Sainte marguerite à Nice.

Ses différentes fonctions ...

Dans le but d'assurer au mieux ses missions, le siège développe six fonctions :

1/ la fonction administration générale et vie associative dont les principales missions recouvrent la politique associative, la gestion du patrimoine associatif, la définition des exigences statutaires et la politique d'action familiale.

2/ la fonction ressources financières est responsable de la politique de gestion des ressources tarifaires et financières, de la programmation des emprunts, des subventions et des investissements ainsi que de la mutualisation des logiciels comptables.

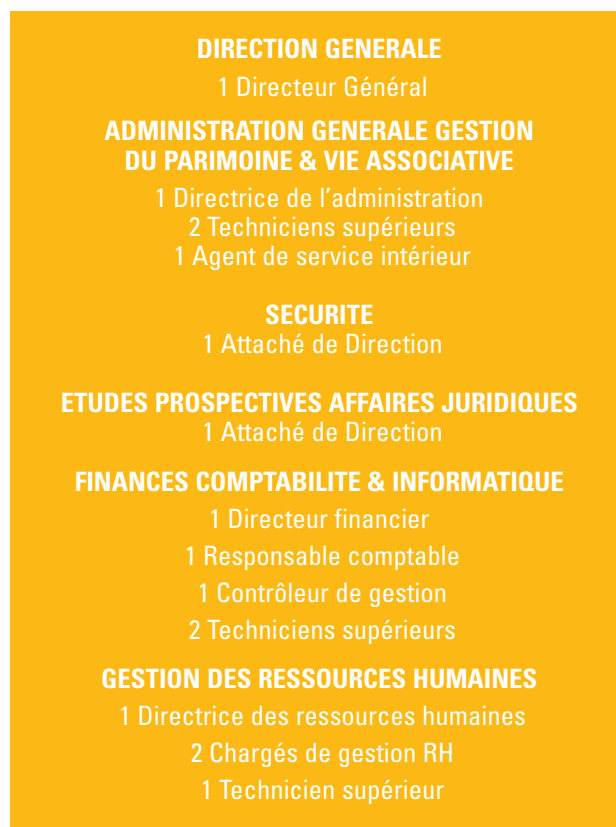
3/ la fonction ressources humaines traite notamment de la politique de gestion des ressources humaines, du conseil juridique et de la gestion des contentieux relevant du droit social, de la formation professionnelle continue et de la GPEC.

4/ la fonction études prospectives et affaires juridiques qui traite des exigences législatives et réglementaires applicables au secteur médico-social, du conseil juridique et de la gestion des contentieux, et développe la politique d'analyse des besoins associatifs en matière de places.

5/ la fonction communication interne et externe.

6/ la fonction sécurité des biens et des personnes met en place et coordonne la politique associative dans ce domaine. Elle assure une veille réglementaire.

Organigramme du Siège Social



De l'amateurisme éclairé à la professionnalisation bien comprise

Initialement, au moment de leur création, les associations de parents avaient pour objectif de suppléer les carences des pouvoirs publics qui, à l'issue du second conflit mondial, devaient développer des actions innombrables afin de redresser le pays.

Les associations obtinrent des financements, à charge pour elles de développer les structures destinées à accompagner les enfants handicapés mentaux puis plus tard, les adultes.

Le président d'un conseil d'administration obtenait l'autorisation nécessaire et créait un premier établissement.

Il nommait une direction dont il contrôlait les actions.

La création de plusieurs établissements a contraint le conseil d'administration à développer dans un premier temps le concept de l'administrateur délégué afin de permettre le suivi de la gestion.

Puis dans les années soixante-dix, il s'avéra indispensable de créer une structure centrale à la disposition du président qui dut s'appuyer sur des professionnels pour suivre la gestion des établissements. Tout d'abord un secrétariat fut à la base de la constitution des premiers sièges administratifs.

Mais selon la rapidité d'évolution de l'association, il devint indispensable de recourir aux services de professionnels spécialisés. Un comptable puis rapidement les premiers directeurs administratifs firent leur apparition.

L'évolution des contraintes administratives liées à la constitution des dossiers d'agrément, à la complexification du droit du travail, au développement des études prospectives et des supports de communication imposèrent une structuration des sièges sociaux et administratifs des associations du secteur social et médico-social sur le schéma de l'entreprise.

En fait l'entreprise sociale était née et ce, malgré la difficulté que certains « pionniers » avaient à considérer que l'association devenait une entreprise.

On peut aujourd'hui légitimement s'interroger sur la capacité de l'association loi 1901, comme ce fut le cas pour certains clubs sportifs il y a une vingtaine d'années, à disposer des capacités à gérer des entreprises sociales employant plus de 1000 salariés et disposant d'un collectif budgétaire annuel parfois supérieur à 100 millions d'euros.

C'est ce contexte que l'ADAPEI-AM a affronté tout au long de ses 55 années d'existence.

Lorsque je suis arrivé au siège social, j'avais comme collaborateur, un chef comptable et une dizaine de secrétaires et employés de bureau.

Au fil des années le siège a été renforcé d'abord qualitativement puis quantitativement.

Dans les années 2000 arriva un directeur des ressources humaines.

Dans notre secteur peu d'associations disposaient d'une telle fonction qui pourtant s'avéra essentielle tant le droit du travail est une spécialité à part entière devant s'affranchir de l'amateurisme qui la caractérisait.

Le chef comptable s'était déjà transformé en directeur financier. En effet une parfaite tenue des comptes n'est pas une fin en soi. Ce service se doit d'être un pourvoyeur d'informations à destination de la direction générale qui utilisera les tableaux de bord comme une aide à la décision. Aujourd'hui, le contrôleur de gestion s'impose dans l'entreprise sociale qu'est l'ADAPEI-AM.

La fonction de directeur administratif est aussi devenue essentielle pour maîtriser les dossiers liés au patrimoine associatif dans les domaines de la construction, de l'entretien des locaux, des assurances et de la sécurité notamment.

Un spécialiste en matière de sécurité a été embauché car on ne peut traiter approximativement ces domaines où la moindre erreur d'appréciation peut mettre en jeu la vie d'êtres humains.

Au-delà de ce que je viens de citer au titre des fonctions régaliennes d'un siège social il convient aussi de maintenir et développer le domaine de la communication.

A ce jour, le siège doit être renforcé afin d'affronter pour une période illimitée les contraintes économiques draconiennes que nous connaissons.

L'époque des dépenses opposables donc négociables avec les administrations de contrôle est révolue sinedie.

La rigueur de gestion ne souffrira plus de tolérance. Le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens allié à des taux directeurs largement inférieurs à l'inflation sont là pour nous contraindre à maîtriser notre gestion.

L'établissement doit être recentré exclusivement sur son cœur de métier, l'accompagnement de la personne accueillie.

Les fonctions support telles la gestion comptable et financière, les ressources humaines, les travaux et les marchés transversaux pour ne citer que

celles-ci ne peuvent souffrir de disharmonie entre établissements.

C'est pourquoi leur concentration au siège de l'association sera une garantie de maintien de bonne gestion et par conséquence de bonne qualité d'accompagnement des usagers.

C'est pourquoi la décision prise par le conseil d'administration de notre association le 14 novembre 2012 de créer deux territoires dont les directeurs seront positionnés au siège et membres du conseil de direction est opportune. Il s'agit ainsi d'affirmer cette volonté d'entrer dans une ère nouvelle avec pour but d'adapter nos moyens à la pérennisation des valeurs que l'association a toujours poursuivies en vue de proposer un accompagnement de qualité optimale aux personnes accompagnées.

Ainsi le siège de l'association va poursuivre son évolution et pour ce faire déménagera dans de nouveaux locaux dont la superficie permettra d'accueillir l'ensemble des compétences au service de ses nouvelles ambitions.

D. REBERAC

Les missions transversales du Siège Social

- Mettre en œuvre la politique associative
- Accompagner les projets et les évaluer
- Coordonner, piloter, évaluer les activités
- Assurer la veille juridique générale et sectorielle
- Mettre en œuvre et animer le contrôle interne
- Contribuer aux actions de collaboration et de coopération institutionnelles
- Gérer le contentieux.

Les Directions fonctionnelles du Siège Social

FONCTION DIRECTION ADMINISTRATIVE ADMINISTRATION GENERALE

Principales missions :

- Administration Générale
- Vie associative
- Gestion du Patrimoine
- Achats groupés et travaux
- Sécurité des biens et des personnes

- Evaluation/Qualité/Etudes et développement / Analyse prospective
- Affaires juridiques et contentieuses
- Communication

Mise en œuvre :

- Mise en application des exigences statutaires / Analyse de conformité réglementaire de la production administrative
- Secrétariat général / Accueil du public et standard téléphonique
- Pilotage des réunions des instances associatives
- Politique d'action familiale
- Logistique de la relation aux adhérents et aux familles
- Organisation de manifestations associatives
- Gestion des baux et conventions de locations, des acquisitions et des cessions de biens immobiliers
- Gestion des dossiers de constructions neuves, de réhabilitations et d'agencements immobiliers
- Gestion de legs et donations
- Pilotage d'appels d'offres concourant à des écono-

- mies d'échelle et gestion des dossiers mutualisés
- Gestion des dossiers médailles du travail des travailleurs handicapés et des salariés
 - Audits de sécurité et d'accessibilité des établissements / Veille et conseils juridiques
 - Suivi du dossier de formation du personnel et du document unique dans le cadre de la prévention et de l'évaluation des risques professionnels
 - Déclinaison et actualisation du Projet Associatif Global
 - Ingénierie de projets en matière de création, d'extension, de restructuration
 - Instruction des procédures d'appels à projets
 - Plan pluriannuel des besoins associatifs, analyse opportunité de développement
 - Mise en place de la démarche d'évaluation et de la qualité
 - Coordination et contrôle de la mise en œuvre des politiques sociales et médico-sociales (lois 2002 - 2005 - 2009)
 - Veille juridique en matière de réglementation publique
 - Suivi des contentieux généraux
 - Mise en place d'un système d'information et d'alerte juridique partagé
 - Reportages, rédaction et mise en forme d'une revue associative
 - Utilisation et mise à jour du site internet associatif
 - Suivi et mise en forme de supports de communication interne et externe
 - Production d'études thématiques

Contrôle :

- Animation de commissions permanentes et ponctuelles
- Diffusion des bonnes pratiques
- Mise en place et maintenance de procédures de contrôle interne
- Contrôle de leur application au siège et sur site
- Mise en place de mesures correctives
- Relevé annuel des points d'amélioration
- Définition d'un plan d'amélioration

FONCTION DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES RESSOURCES HUMAINES

Principales missions :

- Gestion prévisionnelle des emplois et compétences
- Conseil en droit social
- Gestion de l'effort de formation
- Gestion du personnel
- Pilotage du système d'information ressources humaines
- Gestion des relations sociales
- Gestion des contentieux

Mise en œuvre :

- Analyse et mise en perspective des besoins et des ressources en fonction des activités
- Etablissement et suivi d'un plan pluriannuel de gestion des ressources humaines
- Organisation de la mobilité professionnelle
- Contribution au pilotage des carrières
- Analyse des risques et mise en place de dispositifs de prévention adaptés
- Mise en place d'un système d'information et d'alerte juridique partagé
- Appui conseil aux directeurs d'établissements
- Gestion du plan de formation
- Gestion du recrutement
- Gestion des dossiers du personnel
- Gestion des procédures disciplinaires
- Gestion des contentieux du travail
- Pratiques de la gestion budgétaire des salaires
- Suivi des entretiens d'évaluation
- Contribution au pilotage des carrières
- Analyse des risques et mise en place de dispositifs de prévention adaptés
- Mise en place d'un système d'information et d'alerte juridique partagé
- Appui conseil aux directeurs d'établissements
- Gestion du plan de formation
- Gestion du recrutement
- Gestion des dossiers du personnel
- Gestion des procédures disciplinaires
- Gestion des contentieux du travail
- Pratiques de la gestion budgétaire des salaires
- Contrôle de gestion sociale
- Production de tableaux de bord sociaux
- Production d'études à la demande
- Production de dossiers réglementaires en matière de données sociales
- Pilotage de la relation avec l'éditeur de logiciels RH/PAYE
- Pilotage du paramétrage des applications
- Conseil sur les pratiques de paye
- Coordination des instances du personnel
- Participation à l'animation des instances du personnel
- Elaboration d'accords collectifs
- Conseil aux directeurs en matière de relations sociales

Contrôle :

- Animation des commissions RH
- Diffusion des bonnes pratiques
- Mise en place et maintenance de procédures de contrôle interne
- Contrôle de leur application au siège et sur site
- Mise en place de mesures correctives
- Relevé annuel des points d'amélioration
- Définition d'un plan d'amélioration

**FONCTION DIRECTION FINANCIERE
PILOTAGE ECONOMIQUE**

Principales missions :

- Conseil en droit comptable, budgétaire, fiscal
- Gestion comptable globale
- Gestion budgétaire
- Gestion financière
- Contrôle de gestion / contrôle interne
- Pilotage du système d'information d'administration/gestion
- Modélisation économique de projets

Mise en œuvre :

- Mise en place d'un système d'information et d'alerte juridique partagé
- Interventions sur site, notes d'analyse, interventions auprès des administrations et organismes ressources
- Maintenance de l'architecture comptable globale
- Maintenance du plan comptable
- Production des comptes annuels pour les dossiers tenus au Siège et des comptes annuels de l'Association (bilan/ compte de résultat agrégés et annexe comptable)
- Production du rapport de gestion
- Production de l'arrêté semestriel du compte de résultat anticipé, de la situation relative à l'actif réalisable et au passif exigible
- Suivi de la relation courante avec le commissaire aux comptes et vacations de contrôle sur site
- Mise en œuvre et suivi d'un plan budgétaire pluriannuel
- Mise en place d'un contrôle budgétaire infra annuel
- Centralisation et contrôle de la production des budgets et comptes administratifs réglementaires

- Prise en charge de la procédure contradictoire et analyse de la tarification
- Mise en place d'un tableau de bord de pilotage partagé
- Analyse financière annuelle globale et par activité
- Diagnostics stratégico-financiers, arbitrage de l'allocation des ressources financières
- Arbitrage des plans de financement, négociation et suivi des emprunts
- Dossiers de demande de subventions
- Gestion courante de la trésorerie
- Pilotage de la relation courante aux banques
- Gestion des habilitations bancaires
- Analyse des structures de coûts, pilotage de la convergence interne
- Gestion des appels d'offres relatifs au système d'information d'administration/gestion
- Suivi de la relation courante à l'éditeur de logiciel
- Définition de cahiers des charges globaux ou de détail
- Conseil à l'utilisation

Contrôle :

- Animation de la commission financière
- Diffusion des bonnes pratiques
- Mise en place et maintenance de procédures de contrôle interne
- Contrôle de leur application au siège et sur site
- Mise en place de mesures correctives
- Relevé annuel des points d'amélioration
- Définition d'un plan d'amélioration.

La Directrice des Ressources Humaines active et dynamique

Après un parcours dans le secteur privé cela fait trois ans qu'Evelyne BESSON est la Directrice des Ressources Humaines de l'ADAPEI-AM



Recrutée en 2010, Evelyne BESSON se trouve à la tête d'un service fraîchement remanié entre départ à la retraite et démission. Tout est question d'adaptation et en matière de Ressources Humaines, Evelyne BESSON a su s'intégrer au secteur médico-social dès lors qu'elle a appréhendé les spécificités de ces métiers d'accompagnement et la manière dont fonctionne la structure associative qu'est l'ADAPEI-AM.

Son expérience lui a permis de coordonner son service et d'organiser ainsi, de la meilleure manière, les services rendus à l'ensemble des structures gérées par l'association en matière de ressources humaines. En s'efforçant de réduire les délais de traitement des dossiers, en créant des process pour consolider les informations sur la formation professionnelle et tenter d'améliorer le conseil et de sécuriser les pratiques.

Aussi, la promulgation de nouvelles lois a généré la mise en œuvre des accords d'entreprise sur la prévention de la pénibilité et l'égalité professionnelle qui ont été signés fin 2011.

De même, a été renouvelé l'accord de Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences, lié tant à la formation, aux parcours professionnels, à l'utilisation du Droit Individuel à la Formation, qu'à l'anticipation des besoins des salariés. On constate, de plus en plus, que les populations accueillies changent, vieillissent et certains personnels éducatifs peuvent se retrouver en difficulté face à ces mutations, c'est là que la GPEC prend tout son sens.

Un parcours très diversifié

- 1990 Responsable RH ACTAIR Restauration publique sur site aéroportuaire
- 1995 Responsable RH GROUPE ACCOR Hôtellerie
- 2000 Responsable Juridique IKON
- 2003 Directrice RH IKON
- 2010 Directrice RH ADAPEI-AM

Son rôle de Directrice des Ressources Humaines l'amène à être en liens réguliers avec les partenaires sociaux avec lesquels les relations sont très correctes. Elle découvre alors la particularité de l'association qui, en tant que personne morale, est représentée par son Conseil d'Administration, seul véritable décisionnaire. De ce fait, l'ensemble des décisions proposées et validées en Comités d'Etablissement doit impérativement être validé et accepté par le Conseil d'Administration de l'ADAPEI-AM, qui se réunit cinq fois dans l'année.

Dans un contexte de contraintes budgétaires, les compétences des salariés et leurs capacités d'évolution, sont autant d'atouts pour faire face à un environnement en constante mutation.

La mise en œuvre du Territoire de l'Est a permis, en accord avec le Comité d'Etablissement de Nice, la mise en place de procédures permettant d'harmoniser les pratiques et de créer des synergies. Cela a évidemment généré des inquiétudes légitimes auprès des salariés, mais tout est actuellement mis en œuvre pour éviter un plan de sauvegarde de l'emploi.

Evelyne BESSON nous confie avoir vécu un « choc culturel » par rapport au secteur privé d'où elle venait, tant au niveau de l'organisation, des délais de traitement des dossiers, que du positionnement des directeurs par rapport au siège.

Mais elle a découvert un secteur humainement très attachant et s'est adaptée à ce milieu professionnel dont le cœur de métier est d'accompagner des personnes en situation de handicap.

Cette expérience nouvelle, très enrichissante pour Evelyne BESSON, contribue, avec sa connaissance de secteurs d'activités différents et d'organisations variées, à être mieux armée pour faire face aux situations de changement et aux nécessaires adaptations qui en résultent.

Est-ce son amour pour l'œuvre de Zola qui aura destinée Evelyne BESSON à orienter son parcours professionnel vers ce métier qui requiert des qualités humaines : une capacité d'écoute, le goût des contacts humains, une ouverture d'esprit, un sens de la diplomatie et de la créativité, lorsqu'elle nous dit « J'aime Zola parce qu'il dépeint les secteurs à la manière d'un grand reporter et raconte la nature humaine dans tout ce qu'elle a d'extraordinaire et de vile » ?

Assurément, ce lien doit exister ! Pour cette femme, plutôt de caractère, qui soucieuse du travail bien fait s'attache aux respects des gens, des règles et des délais. Elle s'épanouit dans son métier à découvrir de nouveaux secteurs et où elle aime rencontrer des personnalités différentes et des profils très diversifiés.

Le facteur humain est un élément essentiel. C'est notamment sur lui que repose la qualité des prestations offertes aux usagers et la pérennité et le développement de l'Association.

Entourée d'une équipe impliquée dans le service rendu aux établissements, Evelyne BESSON souhaite espérer, au vu de la conjoncture économique et sociale complexe que nous vivons, une bonne cohésion de tous les collaborateurs pour accepter de vivre ce changement-là.

N. LECA

Une Délégation Finlandaise visite des établissements de l'ADAPEI-AM

Le 17 mai 2013, la MAS de Canta Galet a accueilli des représentants de l'association Finlandaise TESO.

Il s'agit d'une association d'entrepreneurs œuvrant dans les domaines du social et de la santé basée à Tempéré.

Cette délégation a pu déjeuner au restaurant l'O3 et a ensuite visité ESATITUDE Hôtel ainsi que les ateliers de la Blanchisserie situés avenue Denis Séméria à Nice.





ESATITUDE MENTON
présente

zestedementon.fr



Son nouveau site marchand de vente de produits dérivés d'agrumes.

L'ESATITUDE Cannes se forme à la conduite des voitures sans permis et des cyclomoteurs

Depuis deux ans, douze personnes déficientes intellectuelles de l'ESATITUDE CANNES ont bénéficié de formations de sécurité routière avec pour objectif d'être capable de se déplacer en cyclomoteur ou en voiture sans permis en gérant son itinéraire et sa sécurité sur route.

Ces formations dispensées par Monsieur Joël Scraigne, de l'organisme JSR conseil et sécurité routière Le Mans, « cyclomoteur » et « voiture sans permis », n'ont pas pour mission d'adapter la route et sa réglementation aux personnes handicapées mentales mais d'amener les participants à organiser leur déplacement en toute sécurité.

Ces formations reposent sur une pédagogie adaptée qui pourrait se résumer en deux mots :

Comprendre avant d'apprendre

La théorie repose sur plusieurs points :

- La reconnaissance des formes et des couleurs des panneaux du code de la route.
- Les connaissances générales du véhicule (pneu, frein...) et l'entretien de celui-ci
- La pratique de test visuel du code de la route.
- La conduite sans le moteur (2 roues) et de manœuvres (voiture sans permis)
- La conduite à allure lente et rapide (2 roues) ou sur piste (voiture sans permis)
- La conduite sur la route (voiture sans permis).

Il est à noter que pour conduire une voiture sans permis sur route, il est nécessaire de posséder le BSR4 ou d'avoir pu bénéficier de 5 heures de conduite en auto-école.

Tous les participants se sont dits satisfaits de ces formations.



L'ESATITUDE Menton à la fête du citron

Chaque année l'ESATITUDE Menton participe à la fête du citron de Menton qui se déroule au mois de février. Dans un premier temps une équipe des espaces vert constituée de travailleurs élabore un motif constitué d'une structure métallique recouverte d'oranges et de citrons suivant un thème déterminé par la ville de Menton. Ce motif est exposé avec d'autres dans les jardins BOVIES. Pour l'édition 2013 de la fête du citron, 80^{ème} du nom, le thème retenu sera le Tour du monde en 80 jours, Menton l'escale secrète.



Le motif fruité par les ouvriers de l'ESATITUDE Menton cette année est un radeau.

L'ESATITUDE Menton tient également un stand au palais de l'Europe où quelques usagers, dans le cadre d'une insertion, participent à la vente des

produits dérivés du citron (confitures, liqueurs, produits cosmétiques). Ce sont tous des volontaires qui ont été sensibilisés à l'accueil du public dans le cadre du groupe de soutien « éveil et communication ». Cela leur permet d'être plus à l'aise dans la vie de tous les jours et de s'ouvrir au monde extérieur qui les entoure.

Le but est l'échange avec des gens qui leur sont totalement inconnus. Ils doivent porter une attention particulière à leur tenue vestimentaire.



De plus, tout au long de l'année, les usagers fabriquent des produits artisanaux destinés à la vente sur le stand. Ces pièces uniques remportent un franc succès auprès du public. Ils se sentent ainsi investis d'une grande mission et sont fiers d'expliquer aux visiteurs de la fête du citron leur travail.

Les Artistes du Complexe de Menton font leur spectacle

Dans une pièce intitulée « Zeus et ses nouveaux amis »

Depuis plus de 3 ans, l'ESATTITUDE Menton et les Structures d'habitat Les Lucioles, en partenariat avec la compagnie l'entrée des artistes, relève le pari de la création de spectacles vivants, en parité avec des personnes en situation de handicap et des artistes valides. Leur nouveau spectacle « Zeus et ses nouveaux amis » s'est joué aux mois de mars, de mai et juin derniers. Cette Compagnie ouverte à tous, y compris ceux qui a priori, ne rentrent pas dans le moule habituel, est composée de professionnels venus d'horizons différents (musiciens, danseurs, comédiens, plasticiens...) et poursuit sans relâche son parcours de recherches, de créations et de rencontres inédites. Dans son désir d'échanges privilégiés avec des personnes en situation de handicap, cette compagnie a choisi la rencontre au sein même de son processus de création artistique. Ses artistes, tant valides qu'handicapés ont su faire la preuve que la différence n'était pas un obstacle mais une véritable force. Ils l'utilisent plutôt que de la stigmatiser, tentent de tirer un parti artistique de chaque handicap, jouent l'entraide et la solidarité.



Dans le cadre d'un transfert à médiation artistique à Lille, ces mêmes comédiens ont pu rencontrer une troupe de professionnels en situation de handicap mental.



La rencontre a été magique pour les comédiens du Complexe de Menton en visite à l'ESAT l'Oiseau Mouche » !



La Compagnie est devenue professionnelle en 1981 en créant le premier Centre d'Aide par le Travail artistique en France. Une ouverture rendue possible après qu'elle ait obtenue un agrément auprès de la DDASS Nord Pas de Calais et une dotation du Conseil Général et de la DRAC. C'est très chaleureusement que le Directeur de l'ESAT, l'ensemble de l'équipe éducative ainsi que les comédiens nous ont accueillis. Tout le monde est resté ébahi lors de la visite des deux salles de spectacles, des coulisses, de l'entrepôt technique, des trois salles de répétition.



Ce fût tout au long de cette après-midi culturelle le moment d'un échange avec une dizaine de comédiens sur leur expérience de terrain. Ainsi, par le biais d'une projection d'un film retraçant leur expérience et les divers spectacles montés sur plus de 30 ans, un débat s'est organisé autour de la thématique du métier de comédien en situation de handicap. Puis, pour le grand plaisir de tous, les comédiens ont joué l'une de leurs représentations « Sortir du Corps » de Novarina, mise en scène par Cédric Orain.

Parcours d'une VAE réussie pour un usager d'ESATITUDE Nice

C'est en septembre 2011 que Christophe FIGHIERA, usager à L'ESATITUDE Nice sur les Ateliers Jean-Médecin, a fait sa demande pour passer une V.A.E (validation des acquis) pour un C.A.P Cuisine.



Christophe, travail depuis le 1^{er} février 2008 à l'atelier cuisine, accompagné par son Chef Monsieur Alexandre Dumas.

Après plusieurs expériences dans le milieu ordinaire en cuisine puis à l'ESAT, il a pu acquérir un savoir-faire non négligeable. Christophe a trouvé la force, la motivation et la détermination à vouloir faire reconnaître son expérience professionnelle par un diplôme reconnu de tous.

Après plus d'un an de travail avec son moniteur et l'équipe éducative qui a su s'appuyer sur l'existant, l'encourager, mais aussi avoir un accompagnement adapté dans la durée et anticiper les difficultés de parcours, Christophe FIGHIERA a présenté sa VAE. Christophe a trouvé son rythme et a travaillé régulièrement pour réaliser un stage dans le restaurant O3.

Le 26 avril 2013, soit un an et demi après, le rendez-vous est pris à 13 heures pour l'examen final :

- Quatre heures de mise en situation,
- Deux plats chauds à préparer et un dessert.

Le stress et l'angoisse se lit tant sur Christophe que sur le personnel encadrant.

Le Jury arrive, une demi-heure de préparation et c'est parti. Christophe se détend et part confiant. C'est alors quatre heures d'attente pour les encadrants ; questionnements, doute sur la gestion du stress pour Christophe...les heures passent et enfin à 17 heures, le moment de vérité.

Les jurys se lèvent, entrent dans la cuisine pour goûter les plats. Face à eux, nous pouvons lire l'émotion sur le visage de Christophe.



Chacun des jurys goûtent, fait des commentaires, pose des questions. Toute l'équipe est suspendue, la tension est à son maximum. Vient maintenant l'expérience de l'oral. Christophe est de plus en plus ému et a du mal à parler, mais il ne se décourage pas et répond aux questions en faisant face aux jurys.

Enfin le verdict !!

Tout le monde se tait et attend :

Les jurys prennent la parole :

« Au vue du travail que vous avez effectué, votre détermination, nous vous attribuons l'obtention de votre validation des acquis ! »

Soulagement, applaudissements ! C'est gagné !

Quelques mots de Christophe recueillis après le résultat :

« Maintenant je sais que je suis capable de faire quelque chose »

« Ça m'a redonné confiance en moi ».

Handicap et démarche V.A.E.

La réalité veut en effet, que les personnes en situation de handicap ont très souvent une histoire personnelle et professionnelle parfois douloureuse. La soumettre à évaluation peut-être déstabilisant, mais le bénéfice de la reconnaissance procurée par l'obtention d'une qualification aura un impact significatif.



l'équipe éducative

Valider ses acquis d'expérience permet à la personne en situation de handicap de faire évoluer ses propres représentations sur ses capacités, ses aptitudes et opportunités à saisir, d'être en demande pour en acquérir de nouvelles.

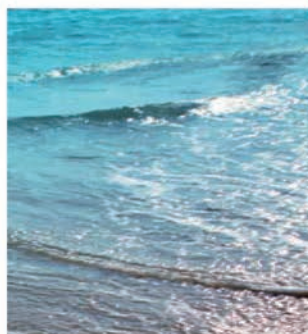
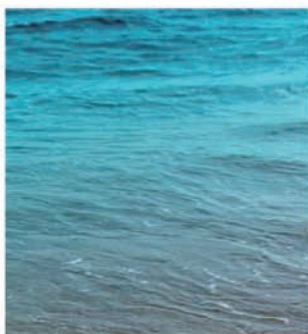
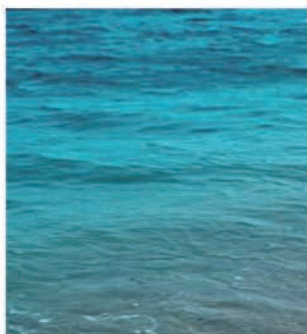
L'accompagnement est tout aussi important : L'implication du moniteur d'atelier, Monsieur Dumas Alexandre, sa présence dans les moments de découragement a été primordiale pour Christophe. Tout au long de son parcours il a pu lui apprendre de nouvelles techniques pour être prêts lors de l'examen.

L'aide au niveau théorique de la V.A.E :

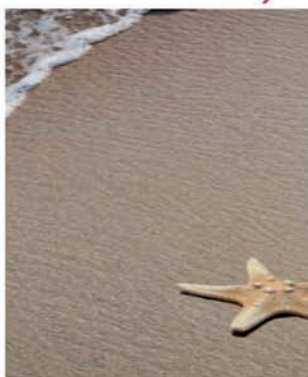
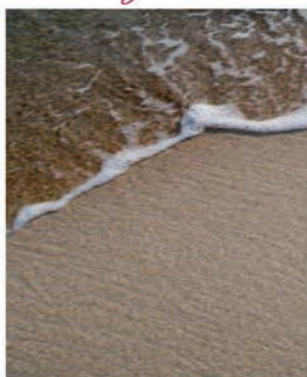
Le montage du dossier :

Aider par Nathalie JOUVEA, Animatrice 1^{ère} catégorie à ESATITUDE Nice, Christophe a pu réviser et apprendre à décomposer ses tâches afin de les mettre par écrit et les préparer l'oral.

La V.A.E pour Christophe n'aurait pas été possible sans l'implication du personnel éducatif.



*Loisirs Séjours Côte d'Azur
organise vos vacances * depuis 30 ans...*



Retrouvez-nous,
en ligne sur
www.LSCA.asso.fr,
ou par téléphone
au 04.93.85.00.51

(*) Vacances, week-ends, journées, soirées pour personnes en situation de handicap mental.

Un débat théâtral interactif sur le dépistage des cancers du sein et du colon raconté par des comédiens d'ESATITUDE Antibes

Il était une fois... Mammo et Colorecto ou l'histoire du dépistage organisé des cancers du sein et du colon racontée aux publics en situation de handicap...

Cette aventure a commencé en juillet 2012 aussitôt signée la convention liant l'ARS PACA et La Compagnie théâtrale des 3i, une association professionnelle de théâtre interactif, dirigée par une éducatrice spécialisée de formation initiale.

L'idée de fédérer par le théâtre interactif, des acteurs très différents de l'environnement social des personnes en situation de handicap a permis sensibilisation et rencontre entre des professionnels médico sociaux travaillant en établissements accueillant des personnes en situation de handicap et des professionnels de santé.

C'est en partenariat avec la structure APREMAS, Centre de coordination des dépistages des cancers, organisés dans le 06 et le 04, que CT3i a partagé cette aventure. Le Docteur Claire GRANON interpellée par cette technique interactive, sollicite la responsable de CT3i pour lui faire part d'une idée innovante, celle de sensibiliser le grand public au dépistage organisé, en créant un débat théâtral interactif.

Il faudra patienter jusqu'en mai 2011 pour qu'un financement émerge avec un co-financement la Caisse d'Assurance Maladie des Industries Electriques et Gazières et APREMAS.

Les dés sont jetés, « SEIN COLON à la Une » nait d'une étroite collaboration entre APREMAS et CT3i. Ce débat démarre ainsi sa longue route de Mars bleu en Octobre rose, mois des campagnes nationales...



« Mammo et Colorecto » sont le fruit d'une expérience consolidée en matière de dépistages organisés pour CT3i en lien avec des actions Santé Sexualité menées par le CODES 06.

Ce projet 2012 aura donc permis :

- La création d'un nouveau débat adapté au quotidien et aux résistances des personnes en situation de handicap ;
- La sensibilisation de 9 structures des Alpes-Maritimes dont 22 personnels médico sociaux, référents santé ;
- L'organisation de deux représentations interactives offertes à 58 personnes en situation de handicap de plus de 50 ans, issues d'établissements médico sociaux (4 et 6/02/2013 à Nice et Grasse) ;
- La participation conjointe à ces débats de 5 professionnels de santé de Nice et Grasse.

Une réunion d'information organisée par la Section de Cagnes/Grasse

Des sujets souvent mal connus par les parents, ont été développés ce 11 avril 2013 à ESATITUDE Antibes par Monsieur HILD, Président du Cabinet juridique « Jiminy Conseil », partenaire de l'UNAPEI. Invité par la Section de Cagnes/Grasse en tant que spécialiste dans le conseil aux familles qui vivent le handicap, différents thèmes ont été abordés :

- Les contraintes liées aux conditions de ressources,
- La contribution aux frais d'hébergement,
- La récupération de l'aide sociale.
- L'organisation du patrimoine de l'adulte en situation de handicap,
- L'organisation de la transmission du patrimoine des parents.
- La continuité de la protection de l'enfant le jour où les parents ne seront plus là,
- Le mandat de protection future..



La salle était pleine et les familles très attentives posèrent de nombreuses questions à l'issue de chaque thème structuré autour d'un diaporama. La transmission du patrimoine des parents avec les droits de succession, les droits de la fratrie... retint particulièrement l'intérêt des familles avec le mandat de protection future pour lequel une réunion spécifique est programmée à l'automne.

Plus de 2 heures de débat animé et grande satisfaction des participants à cette réunion de haut niveau, dont la présentation malgré la complexité des sujets traités, le fut avec simplicité.

Avant de conclure, l'annonce de la possibilité donnée aux adhérents de bénéficier d'une consultation gratuite pour leurs questions d'ordre privé, fut grandement appréciée.

Souhaitant que cette réunion-débat permette aux familles présentes de mieux se repérer et faire le bon choix pour préparer l'avenir de leur enfant, la Présidente remercia chaleureusement Monsieur Hild pour la qualité de sa prestation.

C'est autour du traditionnel pot de l'amitié, préparé par le personnel du complexe qu'il convient également de remercier pour son aide dans la préparation de cette réunion, que chacun pu échanger et se faire inscrire pour la consultation privée prévue en juin.



Electricité - Antennes - Parlophone - Alarmes

Toutes Installations et dépannages

06 07 45 36 62 mlombardi@neuf.fr

La Section de Cagnes Grasse a fait sauter ses crêpes



Une salle municipale joliment décorée, un accueil amical de l'Adjoint aux Personnes Handicapées, pâtisseries confectionnées par les familles sans oublier les bugnes et crêpes maison, lots de qualité pour la tombola, tous les ingrédients étaient réunis pour la réussite de cette fête de LA CHANDELEUR

Seule l'alerte neigeuse émise par Météo France a joué les trouble-fêtes auprès de quelques familles de l'arrière-pays qui se sont décommandées par

prudence et elles ont bien fait, car dès le début de soirée les collines étaient bien blanches ! Même les résidents du Foyer de Malbosc ont dû quitter plus tôt que d'habitude la fête ... Fête qui a battu son plein avec l'orchestre Fa-Mille'Anim, le tirage de la tombola dont le gros lot, un téléviseur écran plat, a été gagné comme toujours par la chanceuse Sylvie ! Sans oublier la remise d'un tee-shirt au nom de la section offert en lot de consolation à tous les jeunes présents... pour leur plus grand plaisir.

Des Reines et des Rois dans les Sections !

La section de Menton.

Les adhérents de la Section de Menton et leur enfant étaient invités à "tirer les Rois" et déguster la Galette des Rois dans les locaux de la section. Vingt-cinq familles ont répondu présentes à l'invitation de cette dégustation de galettes frangipanes et couronnes avec fruits confits, accompagnées de chocolats, bonbons, clementines arrosés de cidre, coca, et jus de fruits de toutes sortes... Des Reines et des Rois ont été élus suite à la découverte de « pleins de sujets ». La fête s'est poursuivie et tout le monde est reparti satisfait jusqu'à la prochaine ... !



La section de Cannes

Comme chaque année la section de Cannes de l'ADAPEI-AM a réuni de nombreux parents et amis des jeunes et moins jeunes de nos établissements afin de partager la traditionnelle galette des Rois et faire la fête. Monsieur Jacques BOUDOT, Président Départemental, a ouvert les festivités après avoir rappelé combien notre union était indispensable au développement de l'Association. Il a remercié les personnalités et les Chefs d'établissements de leur présence et souhaité à toutes et à tous une bonne après-midi. Entraînés par Bernard, leur « DJ préféré » les danseurs pleins de fougue n'ont pas oublié la pause gourmandise en partageant le goûter. L'après-midi, fort apprécié s'est prolongée jusqu'à 17h30.



La journée des familles de la Section de Nice est une tradition !

C'est dans les locaux des ateliers Jean Médecin à Nice que la Section de Nice a organisé sa traditionnelle journée des familles.

Dès 11 heures du matin Madame Sylvianne CARNAZZA accueillait les adhérents fidèles à cette fête que tout le monde attend.



Comme l'année passée, c'est dans le même esprit de convivialité que les discours ont été prononcés. Madame Sylvianne CARNAZZA, Présidente de la Section de Nice, a donné un compte rendu des activités menées tout au long de l'exercice écoulé et ce en présence de Monsieur Jacques BOUDOT Président de l'ADAPEI-AM.

Après un déjeuner très apprécié grâce au Chef de cuisine et son équipe, ce fut le temps de la danse ! Cet après-midi a été animé par des musiciens qui ont fait monter l'ambiance et dont le son endiablé a fait exploser la joie de tous les participants.

De plus, grâce aux dons que la section de Nice a obtenus cette année, des casquettes estampillées ESATITUDE Nice ADAPEI-AM ont été distribuées à l'ensemble des participants.

Une réunion d'information organisée par la Section d'Antibes

La Section d'Antibes a organisé une réunion d'information sur le thème :

« Quelles sont les possibilités de placement et d'orientation dans le département pour des personnes reconnues déficientes intellectuelles depuis l'âge de 3 ans jusqu'à la retraite ».

Cette réunion qui s'est déroulée à la Maison des Associations d'Antibes a réuni plus de 50 personnes et a été suivie d'un pot de l'Amitié. Les parents ont pu échanger de façon conviviale leurs expériences respectives. Et de la majorité de ces échanges très enrichissants est ressortie une information essentielle :



« L'orientation de son enfant s'effectue en fonction de ses capacités et de son bien-être et non pas en fonction de ce que nous souhaiterions, nous, parents. »

Sortie aux Iles de Lérins pour la Section d'Antibes

C'est le samedi 25 mai 2013, pour la deuxième fois, qu'une journée de loisirs a été organisée à l'Ile Sainte Marguerite pour les familles des usagers de l'IME Pierre Merli, du Foyer Le Roc et d'ESATITUDE Antibes.

Malgré un vent très fort et un temps incertain, 80 personnes dont 40 enfants déficients intellectuels, bravèrent les intempéries pour faire la traversée en mer à partir du port de Golfe Juan.

Après une traversée houleuse et ventée, tout le monde est arrivé sains et saufs à l'Ile Sainte Marguerite vers 10 heures 30 sous un soleil radieux.



C'est sur le site du château, lieu de ralliement, que le personnel de Cannes jeunesse a organisé la mise en place du déjeuner.

Le vent soufflait assez fort et pour se réchauffer nous avons cherché un endroit abrité pour boire ensemble un petit apéritif pendant que certains préparaient les tables à l'intérieur pour le déjeuner.

Après avoir savouré un repas simple mais délicieux un tournoi de pétanque fut organisé : 8 triplettes étaient inscrites. Pour d'autres ce fut le temps de la sieste, du foot, d'une promenade dans l'île, de la visite du Musée, de la parlotte...

Ce fût l'heure de rejoindre l'embarcadère pour prendre le bateau de retour à 17 heures.

Une organisation très plaisante, conviviale et décontractée... pour une journée très réussie permettant aux parents de mieux se connaître et où les enfants se sont éclatés avec les ballons et le tournoi de pétanque.

Esatitute : un travail à la carte pour les handicapés

Les centres d'aide par le travail (CAT) ont été remplacés par des établissements et services d'aide par le travail (ESAT). Jean Leonetti et les élus antibois des services sociaux, viennent de visiter la structure de travail protégé antiboise nommée *Esatitute* et installée aux Trois Moulins. Une structure ouverte depuis près de deux ans et qui se prépare à signer de nouveaux contrats avec la Casa pour des prestations de blanchisserie et de traitement de déchets électrique.

« On ne vend pas du handicap »

« On ne vend pas du handicap, mais une prestation de qualité, souligne Alain de Maio, directeur de la structure antiboise émanation de l'ada-

pe. Notre objectif c'est de favoriser l'intégration professionnelle des personnes handicapées. » À *Esatitute*, le personnel est parfaitement intégré, comme dans n'importe quelle entreprise. « Nous accueillons 156 ouvriers handicapés encadrés par une trentaine de salariés. Cette structure leur permet d'accéder au travail, mais avec une aide spécifique et un projet personnalisé qui est mise en place », précise Alain de Maio. Muriel Kaminski, le chef de service médico-social, suit de près les besoins et l'insertion des pensionnaires. « Ils sont orientés par d'autres établissements spécialisés. Nous avons plusieurs portes d'entrées pour les accueillir chez nous. Il arrive même qu'ils soient détachés de l'ESAT et affectés à une entreprise

privée. Nous avons aussi beaucoup de personnes qui viennent du secteur sanitaire ou de l'hôpital. Ils viennent faire un stage, choisissent une activité professionnelle. C'est ensuite l'AMDPH (association de maintien à domicile du pays haut) qui valide leur orientation. L'objectif c'est qu'il quitte l'Esat pour intégrer définitivement une autre entreprise ».

Les salariés travaillent notamment pour le compte d'Air France, Thales, Escota, La Lyonnaise des eaux, France Télécom ou pour les cafés Malongo. Restauration, blanchisserie, espaces verts, conditionnement, entretien de locaux, location de salles : le travail ne manque pas pour ces ouvriers spécialisés.

R. Y.



Prestataire en entretien d'espaces verts pour des entreprises de Sophia Antipolis et de la Casa, les employés de l'ESAT bénéficient aussi d'un bon soutien professionnel et psychologique sur place. (Photo Patrick Clement) :

FAITS DIVERS

ANTIBES ET VALLAURIS

Contrôles routiers : une pluie d'amendes

Même quand il pleut, les contrôles ne cessent pas. Cet adage, certains automobilistes auraient dû le méditer cette semaine. Mercredi, entre 8 h 45 et 9 h 45, avenue du Onze-Novembre à Antibes, la police nationale a ainsi interpellé un conducteur roulant sans permis, tandis qu'un autre était verbalisé pour franchissement d'un stop. Jeudi, c'est à Vallauris qu'une opération similaire est intervenue dans l'après-midi (ronds-points Bel, Saint-Bernard, Camos). Bilan : 20 timbres amende distribués pour notamment non-présentation de papiers, défaut de contrôle technique, téléphone au volant. En outre, deux infractions à la législation sur les stupéfiants ont été relevées, avec au final une garde à vue.

Odeur suspecte : fausse alerte à Juan-les-Pins

Plus de peur que de mal finalement, mercredi midi dans une résidence de l'avenue de l'Estérel. Suite à une livraison de fioul dans la matinée, un trop-plein avait dégagé une odeur qui a mobilisé la police nationale et une équipe de Gaz de France. Sans conséquence.

Vieil Antibes : flagrant délit de stupéfiants

Mercredi à 18 h 50, rue de la Tourraque, deux jeunes au comportement suspect ont pris la fuite à la vue de la police nationale. Dans leur course, ils ont laissé tomber un paquet de cigarettes qui contenait un sachet en plastique. À l'intérieur : herbe et résine de cannabis. Même découverte ensuite sur l'un des interpellés. Après un passage au commissariat, ils ont été remis à leurs parents, munis d'une convocation judiciaire.

R.P.

Paul Maurt n'est plus

Paul Maurt, personnalité bien connue des Antibois pour son parcours professionnel et son implication dans la vie locale, nous a quittés le 11 mars dernier des suites d'une longue maladie.

Arrivé de Strasbourg en 1965 et diplômé en criminologie, il avait pris la tête de la brigade des mineurs de Juan-les-Pins, puis de la sûreté d'Antibes.

Quelques années plus tard, c'est en tant que commandant de police de la PJ de Nice qu'il sera apprécié de ses collègues. Mais Paul Maurt était aussi un amou-



reux d'Antibes et collectionneur cartophile, qui a écrit un ouvrage intitulé *Juan Passion*. Il était également le co-auteur de *Carnet de vol*, un livre sur l'histoire des pionniers de l'aviation. À sa femme Yvette et son fils Philippe, la rédaction de *Nice-Matin* adresse ses plus sincères condoléances.

Cœur d'Opéra : « Une leçon de vie »



NICE 8

Franck Ferrari, Maty Diouf et Jacques Dejeandile font face à une salle bondée d'un public attentif et impatient des spectacles à venir ! (Photo Cyril Dordergny)

Hier, à l'Opéra de Nice, la 4^e édition de « Cœur d'Opéra » a été un véritable succès. Pas moins de 600 enfants handicapés ont pu assister à un spectacle où poésie, rêve et espoir leur ont donné du baume au cœur.

Attentifs, captivés, enjoués mais aussi « étonnés », les jeunes ont été conquis par les prestations !

« Les enfants étaient contents, même s'ils n'ont pas accès à tout, leur sensibilité leur a permis d'apprécier ce moment », confiait une accompagnatrice.

Il faut dire que le public était « chaud bouillant », affirmait Jacques Dejeandile, conseiller municipal subdélégué à l'accessibilité. Pour lui, « l'opération a été un véritable succès, aussi bien pour les enfants handicapés que pour l'Opéra lui-même ! »

« Nos différences sont une

richesse », a déclaré Maty Diouf, conseillère municipale subdéléguée à l'intégration et à la lutte contre les discriminations.

« La musique abolit les frontières »

Cette manifestation lui tenait à cœur, elle est « une leçon de vie ». Maty Diouf était « heureuse » qu'elle ait pu voir le jour grâce aux associations, à la municipalité et à la collaboration de Jacques Dejeandile et du baryton Franck Ferrari, pour qui « la musique procure de l'amour ». Et pour cause, les enfants en redemandent : « C'est la deuxième fois que je viens, j'espère revenir l'année prochaine ! », soufflait Néa, 15 ans, ravie du show mais également des gourmandises offertes par le Lions-Club Nice Doyen.

OLIVIER DELUERMOZ

LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE

NICE MATIN CANNES
11 06 2013

Des élèves main dans la main



Les élèves de Saint-Jean et les résidents du centre d'accueil de jour du Complexe de la Siagne ont peint leur main de bleu comme l'artiste Klein. (Photo DR)

Les résidents du centre d'accueil de jour de l'ESAT La Siagne et les élèves de CP et CE1 de l'école primaire Saint-Jean ont réalisé des œuvres « à la façon de Yves Klein ». Un bel hommage à l'artiste à l'occasion du 50^e anniversaire de sa mort. Toute l'année, des rencontres ont eu lieu entre les résidents handicapés de l'ESAT et les élèves de Saint-Jean, autour de jeux, de chants, de séance de judo ou d'une visite au MAMAC

(Musée d'art moderne et d'art contemporain de Nice).

Un projet à la fois artistique et humain

« C'est un double projet sur la différence et sur l'art, soulignaient les professeurs Laurence Boulet et Colette Lemaire. Un projet à la fois artistique et humain très complémentaire. » Les 16 résidents de la CAT âgés de 20 à 55 ans ont travaillé sur 16 projets

prototypes tous différents. « Tout part du désir, commentait l'animatrice de la ESAT. Deux résidentes ont choisi de faire un travail d'anthropométrie, en peignant avec leur corps, d'autres ont tourné une scène de film, d'autres encore ont réalisé des tableaux en relief avec des éponges de mer, ou une performance. L'exposition qui a eu lieu en mairie permet de donner du sens à leur travail artistique. C'est une grande satisfaction. » D.G.

LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE

NICE MATIN CANNES
12 02 2013

L'établissement d'aide par le travail remercie ses partenaires

La traditionnelle dégustation de la galette des Rois a été l'occasion de réunir et de remercier l'ensemble des partenaires, personnels d'encadrement, résidents et élus locaux au Complexe de la Siagne, établissement d'aide par le travail. Le directeur André Gaucher a remercié l'ensemble des participants parmi lesquels de nombreux administrateurs de l'association, des amis et parents d'enfants inadaptés des Alpes-Maritimes, son président départemental Jacques Boudot et des élus des différentes communes. La réunion a été également l'occasion pour les participants de se réjouir de l'évolution du chantier de la résidence Les Palmiers, foyer de vie et foyer d'accueil médicalisé pour adultes handicapés vieillissants au Cannet. Celle-ci devrait ouvrir ses portes à la fin du premier semestre 2013.



Partenaires, résidents, personnels et élus ont partagé la traditionnelle galette des Rois. (Photo D.R.)

Conseil d'administration

Jacques BOUDOT, Président Départemental
 Georges GALDINO, Président Départemental Adjoint,
 Président délégué à la section de Cannes
 Jean-Claude AVERSA, Secrétaire Départemental
 Patrick MARCHETTI, Trésorier Départemental, représentant
 de l'association auprès de la MAS de Canta Galet
 Jacques BORE, Trésorier Départemental Adjoint, représentant
 de l'association auprès des structures de travail du Territoire de Nice
 France MANCEAU, Présidente déléguée à la section d'Antibes
 Roger NICOLAS, Président délégué à la section de Menton,
 représentant de l'association auprès du Complexe de Menton
 Danielle BERTHOUT, Présidente déléguée à la section Cagnes/Grasse
 Sylviane CARNAZZA, Présidente déléguée à la section de Nice
 Georges ASTESANO, Conseiller Technique, représentant de l'association
 auprès des structures d'hébergement du Territoire de Nice
 Max DUBREUIL, représentant de l'association auprès du Complexe d'Antibes
 Eveline MOREL, représentante de l'association auprès du Complexe de Cannes
 Nicole PRISSERT, représentante de l'association auprès de la MAS des Fontaines
 Louis VIEILLEDENT, représentant de l'association auprès de l'IME Pierre Merli
 Henri WENDLING, représentant de l'association auprès du Foyer de Malbosc

Claude ANTONIUCCI
 Christine BERTHO-DOMINGUEZ
 Monique CAROZZI
 Charles DALBERA
 Jean FAYET
 Yvette GEORGES
 Murielle GERARD
 Thérèse GUASTAVINO
 Annie GUNTHER
 Madeleine JUANEDA
 Rose-Hélène MONTIGNY
 Maryse NAVARRO
 Gérard PALLURE
 Jean-Yves PETIT
 A.D.S.E.A.

Permanence des sections et délégués familiaux

Section d'Antibes	1103 chemin de Vallauris 06160 Juan-les-Pins Mme Manceau - Présidente déléguée - Tél. 04 92 93 94 76 Mme Bertho-Dominguez Tél.04 93 64 31 39	Permanence Déléguée familiale
Section de Cagnes/Grasse	Mme Berthout - Présidente déléguée - Tél. 04 93 24 46 23 M. Dubreuil Tél. 06 20 80 50 20 M. Antoniucci Tél. 06 66 78 78 36 Mme Navarro Tél. 04 93 12 23 59 Mme Gunther Tél. 04 93 60 94 68	Trésorier Secrétaire Déléguée familiale Déléguée familiale
Section de Cannes	Foyer Epanouir 44 av. du Petit Juas Tél. 04 93 38 37 28 les mercredis de 15h30 à 16h30 M. Galdino - Président délégué - Tél. 04 93 68 13 41 M. Aversa Tél. 04 93 07 40 56 Mme Morel Tél. 04 93 46 04 06	Permanence Trésorier Déléguée familiale
Section de Menton	Réception sur rendez-vous. M. Nicolas - Président délégué - Tél. 04 93 28 46 12 Mme Lebrun Mme Grenard Tél. 04 93 57 36 33	Contactez les délégués familiaux Délégué familial Trésorière et Déléguée familiale Déléguée familiale
Section de Nice	4 av. Antonia Augusta 06000 Nice Tél. 04 93 62 15 35 le samedi de 14h à 17h30 Mme Carnazza - Présidente déléguée Tél 04 93 54 22 36 / 06 75 02 53 38 M. Bore Tél. 04 93 71 64 18 M. Falco Tél. 04 93 44 57 03 Mme Carozzi Tél. 06 76 99 37 36	Permanence Trésorier Secrétaire Déléguée familiale

PROXIMITÉ

(n.f.) :

**IL Y A TOUJOURS
UNE AGENCE
CAISSE D'ÉPARGNE
PRÈS DE CHEZ VOUS**

Agir dans la proximité
Servir avec professionnalisme
Mériter votre confiance

151 agences
4 centres d'affaires
1 agence patrimoniale à votre service !

Particuliers | Gestion Patrimoniale
Clientèle Professionnelle | Associations
Gestion Privée Entreprises
Professionnels de l'Immobilier |
Collectivités Locales | Logement Social

Pour connaître l'espace client le plus proche
de chez vous :

N°Vert 0 800 770 390

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



CAISSE D'ÉPARGNE
COTE D'AZUR

LA BANQUE. NOUVELLE DÉFINITION.

Caisse d'Épargne et de Prévoyance Côte d'Azur, société anonyme coopérative à directoire et conseil d'orientation et de surveillance, régie par les articles L.512-85 et suivants du Code monétaire et financier - Capital social 393 791 900 euros 455, promenade des Anglais, 06200 NICE - 384 402 871 RCS NICE